



La passion en plus

EURO BENGALE

SARL au capital de 464.000 € RC 343 865 234

2 ADRESSES

SAUVILLE - CONNANTRAY

Tél. : 03.24.30.62.61 Fax : 03.24.30.16.58

Première entreprise Française Spécialisée dans les artifices de divertissement à avoir obtenu la certification Qualité Sécurité Environnement - ISO 9001 - 14001 et OHSAS 18001 - LABELS INTERNATIONAUX

TARIFS 2020

PAS D'AUGMENTATION DE NOS TARIFS

LES FEUX EURO BENGALE COLLECTION 2020

<u>Réf</u>	<u>Prix TTC</u> Tableaux et bouquet à allumage électrique	<u>Prix TTC TOUT</u> <u>ELECTRIQUE</u>	<u>Frais de Tir</u> Pour un tir par EB	<u>Pour un tir à la main</u>		<u>Fil Electrique pour un tir</u> <u>TOUT ELECTRIQUE</u>
				<u>Fil Electrique</u>	<u>Lances d'allumage</u>	
PRIVILEGE	595 €	669 €	<i>Nous Consulter</i>	100 m	2	200 m
EXCEPTION	875 €	975 €	<i>Nous Consulter</i>	100 m	2	200 m
ELEGANCE	1 247 €	1 365 €	<i>Nous Consulter</i>	250 m	3	500 m
AVANTAGE	1 615 €	1 735 €	<i>Nous Consulter</i>	250 m	4	500 m
FAVORI	1 850 €	1 985 €	<i>Nous Consulter</i>	250 m	4	500 m
PRESTIGE	2 157 €	2 297 €	<i>Nous Consulter</i>	250 m	4	500 m
SENSATION	2 570 €	2 755 €	<i>Nous Consulter</i>	250 m	4	500 m
EXCELLENCE	3 225 €	3 405 €	<i>Nous Consulter</i>	500 m	5	1000 m
PREFERENCE	3 547 €	3 725 €	<i>Nous Consulter</i>	500 m	5	1000 m
GRANDIOSE	4 295 €	4 520 €	<i>Nous Consulter</i>	500 m	5	1000 m
APOTHEOSE	5 325 €	5 547 €	<i>Nous Consulter</i>	500 m	5	1000 m

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Paiements : Règlement net et sans escompte. Les paiements doivent être effectués dans le mois suivant la réception de nos mémoires pour les mairies, préfetures, comités des fêtes, syndicats d'initiatives. Pour tous nos autres clients, le règlement est soit en contre remboursement, soit par traites domiciliées, sur référence bancaire, à 30 jours fin de mois. Sous réserve de tous moyens de droit concernant les sommes qui nous sont dues, tout retard de paiement comporte de plein droit, sans mise en demeure. 1/ le paiement d'intérêts calculés au taux légal multiplié par 3 et indemnité forfaitaire de 40 € due au titre des frais de recouvrement par mois de retard, et cela à dater du premier jour de retard; 2/ Le défaut de paiement à son échéance d'une seule facture par un acheteur rend exigible, 8 jours après une lettre recommandée demeurée sans effet, les échéances plus éloignées et cela sans réduction des intérêts. En cas de vente, de nantissement ou d'apport en société du fonds de commerce ou du matériel par les acheteurs, les sommes restant dues deviennent immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions antérieures acceptées. Nos effets ne sont pas une dérogation au lieu de paiement qui est 08390 SAUVILLE. Les sommes impayées feront l'objet d'une clause pénale de 15 %. Le montant de cette pénalité est exigible à partir de la mise en demeure. **Annulation de commande :** Aucune commande ne pourra être annulée sans accord préalable de notre part. Cette annulation ne pourra jamais s'appliquer à des articles en instance d'expédition, ou en cours de fabrication, et qui seront toujours facturés à l'acheteur. En cas d'annulation de commande, une indemnité de résiliation de 50 % sera exigée. **Assurance des feux d'artifices :** Responsabilité de notre société : le montant des garanties dommages corporels, matériels et immatériels confondus est de 8 000 000 € par sinistre sans pouvoir excéder pour les dommages matériels et immatériels confondus 1 250 000 € par sinistre. Nous consulter pour plus de détails. Dans l'éventualité où vous jugeriez ces garanties insuffisantes, vous voudrez bien les compléter par vos assurances personnelles. Notre responsabilité civile ne saurait être, a priori, engagée lorsque: 1/ les tirs n'auront pas été effectués par nos propres artificiers; 2/ les tireurs du client n'auront pas tenu compte des effets imprévisibles de composition pyrotechnique et, notamment, les distances de sécurité, ou auront méconnu les notices d'emploi accompagnant nos livraisons. **Garantie et Responsabilité :** Les produits défectueux seront échangés s'ils n'ont subi aucun dégât et s'ils ont été stockés dans les règles de l'Art. La responsabilité civile d'EURO BENGALE n'est pas engagée lorsque le client aura négligé ses devoirs de police des lieux de tir et de prévention contre l'incendie. **Matériel de tir :** Le prix de nos mortiers individuels ou en batteries, ainsi que des rampes de lancement pour fusées et pièces volantes n'est pas compris dans le montant des feux d'artifice, objet d'un devis. Sauf accord particulier ou instructions particulières préalables, ce matériel congné (qui ne serait facturé qu'en cas de non-retour ou de détérioration) doit être mis à l'abri par nos clients ou leur personnel. **Reprise du feu d'artifice et stockage en cas de report de tir :** EURO BENGALE peut reprendre l'artifice et le stocker dans ses installations en cas de report de tir. Les frais de transport pour la reprise et la livraison seront facturés au tarif de 1 € HT du KM.



La passion en plus

EURO BENGALE

SARL au capital de 464.000 € RC 343 865 234

2 ADRESSES

SAUVILLE - CONNANTRAY

Tél. : 03.24.30.62.61 Fax. : 03.24.30.16.58

Première entreprise Française Spécialisée dans les artifices de divertissement à avoir obtenu la certification Qualité Sécurité Environnement - ISO 9001 - 14001 et OHSAS 18001 - LABELS INTERNATIONAUX

LIVRAISON GRATUITE

EURO BENGALE A VOTRE SERVICE POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Les matériels de sonorisation étant très sollicités à la fête nationale, les commandes de sonorisation passées après le 1^{er} mai, ne seront honorées que dans la mesure où le matériel sera encore disponible. Demandez un devis.

SERVICES COMPRIS : PRET GRATUIT DU MATERIEL DE TIR

Prêt gratuit du matériel de tir (batterie de mortiers) pour toute commande passée avant le 1er mai.

Pour les commandes passées après cette date, le prêt de matériel se fera en fonction des disponibilités (1 batterie par calibre).

Avec chaque feu, vous est livré le nécessaire artificier, soit:

fil électrique,*

lances d'allumage,

1 pile

1 fascicule de mise en œuvre

1 notice de sécurité,

1 extrait de la réglementation sur le stockage.

***Selon la norme européenne, la distance de tir en électrique est de 15 mètres. Si vous avez besoin de plus de fil électrique, nous pouvons vous en vendre.**

A titre indicatif : Prix d'une bobine de 250 m supplémentaire = 37 € HT

Si vous avez besoin de plus de matériel, n'oubliez pas de le commander.